

## **Rapport moral 2024**

C'est avec le sourire que je commence ce rapport moral en pouvant annoncer, pour la deuxième année consécutive, une forte augmentation de notre nombre d'adhérents : nous étions 454 à fin 2024, soit une cinquantaine de plus que l'année précédente. Il est réjouissant de constater que le projet que nous portons en faveur de la biodiversité autour du tryptique "Connaître, Faire connaître et Protéger" suscite davantage d'intérêt chaque année, condition certes non suffisante, mais nécessaire pour la vitalité de notre association. Il est le signe d'une envie de participer et d'agir, qui prend à rebours ce qui est parfois dit sur l'individualisme de nos sociétés ; il est aussi le reflet d'une réelle préoccupation face aux problèmes d'environnement.

2024 aura aussi été l'année d'une position emblématique de l'Etat, qui a décidé l'abandon du projet Rhône-gia, barrage sur le Rhône qui aurait détruit les derniers 25 kms non aménagés du fleuve entre le Léman et la Méditerranée. Cette réussite a été permise par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire : scientifiques, associations, habitants, élus, qui ont porté de concert l'opposition à ce projet dont les conséquences auraient été désastreuses, notamment pour la biodiversité. Au sein de Lo Parvi, un temps important y a été consacré, conjointement par notre bénévole référent sur le sujet, Laurent Cogérino, et notre directeur, Raphaël Quesada. Le travail se poursuit maintenant, en lien avec la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) et notre Fédération Nationale pour l'Environnement (FNE), pour que le budget initialement prévu pour Rhône-gia soit réaffecté sur d'autres projets d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie.

Par ailleurs, à la lecture du bilan d'activités qui vous a été adressé, vous aurez pu constater que cette année aura été, une fois de plus, riche en réalisations d'une grande diversité. Sur la centaine d'actions prévues sur l'ensemble des trois volets de notre projet associatif, peu n'ont pas été mises en œuvre.

Ce que nous réalisons s'appuie sur notre connaissance naturaliste de notre territoire de l'Isle Crémieu, connaissance que nous augmentons chaque année et que nous capitalisons avec l'aide de nos partenaires depuis maintenant plus de 40 ans. Les données, collectées en permanence, ont dépassé le million, et nous permettent de mettre à disposition des décideurs des éléments d'information pertinents lors des projets d'aménagement, dans un souci d'évitement des atteintes à l'environnement. Ce travail naturaliste permet également de poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire afin de préserver le patrimoine naturel de l'Isle Crémieu.

Pour le partage de cette connaissance, nous poursuivons un effort régulier de publications. Parmi elles, à destination du grand public, notre collection des "Guides du naturaliste en Isle Crémieu", que nous avons enrichie cette année avec celui des "Coccinelles en Isle Crémieu". Nous produisons également une revue naturaliste, de rigueur scientifique, nourrie des études et analyses des espèces et des

milieux en Isle Crémieu. Normalement annuelle, nous n'avions pas pu la diffuser depuis trois ans, faute de ressources humaines pour la mise en page. C'est maintenant chose faite, et nous allons nous organiser pour maintenir désormais un rythme annuel de publication.

Dans le cadre de la gestion de la RNR (Réserve Naturelle Régionale) des Etang de Mépieu, dont nous sommes responsables et dont notre directeur est également le conservateur, un certain nombre d'opérations habituelles de gestion prévues par le plan de gestion décennal sont réalisées annuellement. Elles ont été complétées cette année, conformément au plan de gestion, par d'importants travaux de réparation des fuites sur les ouvrages hydrauliques du marais de Marterin et de l'Ambossu, qui permettront de mieux garder l'eau dans ces milieux humides et garantir ainsi leur fonctionnalité. Les étangs de la réserve sont vidés tous les 5 ans pour être pêchés : fin novembre 2024 c'était au tour de l'Etang Barral, qui sera laissé en assec jusqu'à la fin de l'année 2025. Ces pêches, réalisées avec l'aide de l'école d'aquaculture de Poisy (74), sont l'occasion de rassembler des spectateurs de tous horizons, inscrivant ainsi la réserve comme un lieu ouvert et intégré à la vie locale.

Le fonctionnement de notre association s'appuie à la fois sur nos bénévoles et nos salariés.

Une grande partie de ce que nous réalisons l'est grâce aux bénévoles, dans le cadre de notre organisation qui s'appuie sur un fonctionnement en commissions, chacune de ces commissions apportant sa contribution à la réalisation de notre projet associatif. Un rôle important est joué par les responsables de commissions qui en assurent l'animation.

Néanmoins, certaines commissions sont un peu courtes en effectif et manquent de bénévoles. Même si pour l'instant, elles mènent à bien leur mission, il serait souhaitable de pouvoir les étoffer dès 2025. C'est le cas de la commission Bibliothèque, dans laquelle seules deux bénévoles sont présentes. Malgré l'ampleur de la tâche, elles ont assuré le fonctionnement de notre bibliothèque, riche de trois mille ouvrages qui ne demandent qu'à circuler.

Pour faciliter l'accès aux ouvrages, nous avons poursuivi l'ouverture un samedi matin par mois, avec une fréquentation qui reste aléatoire. La permanence qui a attiré le plus de personnes cette année a été celle de la séance de dédicace par Rémi Masson de son ouvrage sur "Les mille vies du castor", séance de dédicace que nous renouvellerons sans doute en 2025 avec un autre auteur.

Une pensée pour Bernard Bertrand qui nous a quittés au mois de novembre : il avait été, en 2010, volontaire pour mettre en place le fonctionnement de la bibliothèque, fonctionnement pérenne puisqu'il est toujours la base de celui que nous connaissons aujourd'hui.

La commission Circulaire manque aussi de participants, avec seulement trois personnes. Elles ont cependant pu assurer la parution mensuelle des onze "Plume de l'Epervier", lien entre les adhérents qui permet de communiquer sur la vie de l'association et l'actualité de la nature en Isle Crémieu.

Notre commission Aménagement du territoire quant à elle, n'a toujours pas, pour la troisième année consécutive, de responsable, ce qui pourrait à terme devenir préjudiciable pour son bon fonctionnement. Néanmoins, ses membres ont, entre autres, participé à plusieurs réunions sur les PLU pour représenter Lo Parvi comme structure associée pour le volet environnement et ont suivi les projets d'aménagement émergents sur le territoire.

Nous sommes une association et notre dynamisme résulte de notre capacité à avoir des bénévoles investis et motivés. C'est le cas aujourd'hui. Mais nous devons cependant assurer la continuité de ce noyau actif et son renouvellement : pour cela, nous avons, en septembre dernier, ouvert une réflexion, dans le cadre d'une réunion des responsables de commissions, sur la meilleure manière de susciter l'intérêt de nos adhérents pour participer à la vie des commissions. Notre organisation peut en permanence être améliorée et développer de nouvelles approches, et nous avons besoin que nos adhérents s'investissent pour y contribuer. Nous avons évoqué différentes pistes, mais sans mise en route concrète pour l'instant. Un projet de document de présentation des commissions devrait cependant être réalisé durant l'année à venir.

L'action des bénévoles s'appuie sur notre équipe de permanents, qui à la fois nous donne une compétence technique opérationnelle essentielle et assure les fonctions d'accueil dans nos locaux et d'administration de la vie courante.

Notre directeur, Raphaël Quesada, assure la coordination entre bénévoles et salariés. Notre structure est légère, avec six personnes (soit trois Equivalents Temps Plein), mais efficace. Nous n'avons pas le dessein de la développer : les charges de personnel représentent plus de la moitié de nos frais fixes, et notre taille de structure nous permet de les contenir, gage d'indépendance financière qui nous laisse aussi des ressources pour nos moyens d'actions.

Nous allons devoir remplacer deux salariées qui vont partir en retraite en décembre 2025, Pierrette Chamberaud pour le secrétariat et Nicole Ducreux pour la tenue de la comptabilité.

Nous accueillons chaque année plusieurs stagiaires, pour à la fois offrir à des jeunes la possibilité d'avancer dans leur projet personnel, mais aussi pour nous aider à conduire et réaliser certains de nos projets. Nous en avons accueilli 12 en 2024, pour des stages de plus ou moins longue durée. Cela nous a permis notamment de commencer à travailler sur la réactualisation des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique) et a abouti à une remise à plat des périmètres actuels : la refonte complète réalisée a permis d'aboutir à une nouvelle proposition cohérente de zones de biodiversité remarquable. A cette occasion, un guide méthodologique a été réalisé afin de permettre à nos partenaires de reproduire cette méthodologie sur d'autres territoires en Isère et en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2025 nous espérons pouvoir poursuivre et terminer ce travail de réactualisation des ZNIEFF de l'Isle Crémieu.

Le Conseil d'Administration a réalisé régulièrement ses travaux, avec la tenue de 11 conseils pendant l'année.

Nous privilégions le fait d'en faire certains en extérieur, en particulier pour visiter sur le terrain des réalisations concrètes. Cela a été le cas avec un conseil décentralisé à Arandon-Passins suivi d'une visite du marais de Sarradin à Bouvesse-Quirieu, remis en fonctionnalité sous l'égide de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD). Nous avons également visité les prairies sèches de Sormier dans la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Etangs de Mépieu et la forêt de la Laurentière à Saint-Victor-de-Morestel, incluse dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Save gérée par le Département.

Comme chaque année, nous en avons également consacré deux au bilan des commissions. C'est l'occasion pour leurs responsables de présenter aux administrateurs un point sur le fonctionnement de leur commission, sur leurs réalisations passées et futures, ainsi que sur les obstacles ou difficultés rencontrés.

Nous avons initié fin 2024 la mise en place d'un effort de formation et d'information pour nos administrateurs, afin de leur apporter régulièrement, au cours de nos conseils d'administration, des éléments de connaissance en lien avec notre objet. L'objectif est qu'ils soient à même d'assurer leur rôle d'administrateur dans les meilleures conditions et que notre association puisse ainsi mettre en œuvre son projet associatif.

Je rappelle que nos conseils d'administration se tiennent en toute transparence et que tous les adhérents qui le souhaitent peuvent y assister : une manière de découvrir le fonctionnement institutionnel de notre association.

Nous gérons Lo Parvi avec autant de rigueur que possible au plan financier, ce qui nous amène à vous présenter cette année un bilan financier avec un léger excédent. Notre trésorière vous le commentera après la lecture de ce rapport.

Notre structure, ancrée en Isle Crémieu depuis maintenant plus de quarante ans, pendant lesquels elle a déjà porté de nombreux projets de protection de la nature, reste une association fortement soucieuse à la fois de partager son patrimoine de connaissance et de travailler en lien avec tous les acteurs du territoire.

Toutes nos données, outils conçus au fil des années et publications sont librement accessibles et téléchargeables sur notre site internet. Les bénévoles en charge de sa mise à jour veillent à publier très régulièrement les informations et événements en lien avec notre activité ou l'actualité du territoire, pour que notre site soit vivant et attractif. Il en est de même de notre page Facebook. Nous n'utilisons pas d'autre réseau social pour l'instant.

Nous avons engagé en 2024 un partenariat avec l'Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné, qui commence à apporter une meilleure visibilité aux activités que nous organisons et qui se poursuivra en 2025.

Nous souhaiterions maintenant accueillir un stagiaire pour nous aider à développer une stratégie de communication qui nous permette d'élargir le public sensibilisé à la nécessité de la préservation de la biodiversité sur notre territoire, notamment auprès des jeunes adultes, et de sensibiliser le plus de personnes possibles à nos actions et à nos objectifs.

Dans nos relations avec les acteurs du territoire, nous avons notamment contribué à la collecte de données pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), projet porté par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné et exemple de partenariat que nous vous présenterons au cours de cette Assemblée générale.

Nous poursuivons également nos relations partenariales avec les acteurs économiques comme les entreprises Perrin et Vicat, avec lesquelles sont mis en place des protocoles spécifiques de suivi de la biodiversité dans les carrières.

Nous avons la chance et l'opportunité de travailler avec des collectivités territoriales engagées de façon très volontariste sur les thématiques en lien avec la biodiversité :

- La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a fait de la biodiversité l'un des piliers de son projet de territoire (Atlas de la Biodiversité Communale sur 20 communes, déclinaison locale de la Stratégie des Aires Protégées, plan de gestion du Castor, renaturation de zones humides, etc...),

- La Communauté de Communes des Vals du Dauphiné assure la gestion de plusieurs Espaces Naturels Sensibles (ENS), la plantation de haies, la création de mares, la protection des corridors biologiques, etc.
- Le Département vient de voter la mise en place d'un nouveau schéma directeur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) afin de renforcer son action pour protéger le patrimoine naturel isérois.

Cependant, tout n'est pas idyllique.

Les menaces pour la biodiversité demeurent et sont diverses. Dans un contexte de décarbonation de l'économie et de pression pour le développement des énergies renouvelables, nous avons vu apparaître, y compris sur notre territoire, des projets de centrales solaires sur des zones naturelles et des coupes rases en milieu forestier. A peine la page Rhônergia est-elle tournée, que celle des EPR de Bugey s'ouvre, avec potentiellement, des menaces directes et indirectes sur la biodiversité. Des projets anciens sont réactivés, comme la liaison ferroviaire Lyon-Turin qui affectera les zones humides du Catelan ou l'écluse de Brégnier-Cordon sur le Rhône.

L'épandage massif des pesticides en agriculture est probablement aujourd'hui l'une des plus grandes causes de perte de biodiversité dans notre pays (la France est au neuvième rang mondial pour l'utilisation de pesticides) et devrait mobiliser l'ensemble des citoyens tant la menace sur nos sociétés est importante (diminution des pollinisateurs, perturbations des cycles biogéochimiques, pollution de l'eau, de l'air, des sols, etc.). Malheureusement, les difficultés économiques nous montrent qu'il faut peu de temps pour que les bonnes intentions affichées de réduction de l'utilisation de pesticides soient abandonnées. On constate une démobilité d'une partie des citoyens qui se détournent de l'agriculture biologique, des remises sur le marché de pesticides interdits, des prises de positions démagogiques de quelques élus et responsables agricoles, des agents en charge de faire respecter la police de l'environnement pris pour cible.

Dans un cadre plus large, une déréglementation des Organismes Génétiquement Modifiés est en cours au niveau européen, qui accentuera une perte de patrimoine et de diversité génétique des plantes et favorisera l'augmentation des ventes de pesticides, le tout pour le profit de quelques multinationales.

La perte de biodiversité est pourtant le problème majeur, encore plus urgent que celui du dérèglement climatique. Elle devrait figurer en tête des préoccupations de nos dirigeants, alors qu'ils ne commencent que depuis peu à se mobiliser sur le dérèglement climatique.

Dans un contexte incertain, dans lequel tout le monde n'a pas encore pris la mesure de l'urgence de la sauvegarde de la biodiversité, nous gardons pour notre part le cap tracé par le projet associatif qui nous réunit.

L'année s'annonce bien remplie.

Outre les différents sujets évoqués au cours de ce rapport et que nous devons traiter en 2025, les projets de nos commissions présentés auprès du conseil d'administration sont une nouvelle fois nombreux au rendez-vous.

Un grand merci à nos adhérents, à nos bénévoles et responsables de commission, administrateurs et membres du bureau, à nos stagiaires, à nos salariés, à nos partenaires : associations, techniciens, élus et acteurs du monde économique, enseignants, agriculteurs, forestiers.

La réalisation de notre projet associatif et avec lui, la protection de la nature en Isle Crémieu, est le résultat de l'action conjointe et coordonnée de tous, et est un bel exemple d'exercice de l'intelligence collective au service d'un patrimoine naturel dont nous sommes tous responsables.

Le chemin continue. Je souhaite qu'il soit jalonné de nombreux moments conviviaux et de découvertes de la richesse de notre environnement naturel, sources de plaisirs et de satisfactions.

*"You'll never find a rainbow if you're looking down."*

*"Tu ne trouveras jamais un arc-en-ciel si tu regardes tes pieds."*

*Charlie Chaplin*

Murielle Gentaz

Présidente

